

EXCURSIONS ORNITHOLOGIQUES

Règlements:

- L'activité et le concours de photos sont réservés aux adolescentes de Terrebonne (12 à 17 ans au moment de l'activité). Un membre du CORDEM et les adolescentes qui demeurent à son domicile ne peuvent pas participer à l'activité et au concours de photos.
- Les inscriptions seront acceptées à partir de la date mentionnée dans l'annonce.
- Trois randonnées guidées (des demi-journées de 9h00 à 12h00), les samedis 4, 11 et 25 avril 2020, seront organisées avec maximum 20 adolescentes par excursion. L'activité sera remise au lendemain en cas de mauvais temps.
- Chaque participante ne peut s'inscrire qu'à une seule excursion.
- Chaque participante au concours ne peut soumettre qu'une seule photo.
- Chaque adolescente atteste être l'auteure de la photographie d'oiseau présentée.
- La photographie d'oiseau doit avoir été prise avec un cellulaire durant l'excursion. Pas de "Photoshop" pour enlever un élément ou en ajouter.
- La photographie doit nous parvenir par courriel à clubcordem@hotmail.com maximum 7 jours après l'excursion. Le courriel mentionne le nom de la participante et la date de l'excursion.
- Le CORDEM pourra reproduire, publier et exposer chacune des photos soumises au concours.
- Les participantes doivent avoir lu les règlements.

Le jury:

- Le jury du concours de photos est composé de membres du CORDEM et il choisira la meilleure photo d'oiseau pour chacune des excursions.

Prix:

- Pour chacune des excursions, 100\$ en argent et une photo aimantée seront remis pour la meilleure photo d'oiseau.

Formulaire d'inscription:

Nom _____

Courriel _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

Date de naissance _____

Date préférée de l'excursion - 1^{er} choix _____ 2^e choix _____